

PROFESSION BANLIEUE

15, rue Catulienne – 93200 Saint-Denis
Tél. : 01 48 09 26 36 – Fax : 01 48 20 73 88
profession.banlieue@wanadoo.fr

WWW.PROFESSIONBANLIEUE.ORG

CENTRE DE RESSOURCES

La politique de la ville en Seine-Saint-Denis

Orientations de travail 2019

(VF dernière mise à jour 24 04 19)

Avant-propos

Le présent document comprend deux parties.

La première partie concerne les actions de développement des savoirs faire, de qualification et de mise en réseau que nous projetons de mettre en œuvre selon nos formes de travail habituelles et nos six grands axes thématiques.

Elles ont été élaborées à partir d'un repérage des besoins et des dynamiques actuelles du territoire, en s'appuyant sur nos connaissances de celui-ci et de ses acteur.trice.s ainsi que d'échanges avec nos partenaires sur leur vision des priorités. Les sujets abordent des questions certes d'actualité mais celles-ci sont relativement permanentes au regard des enjeux urbains, économiques et sociaux du département et de la métropole, des grands projets en cours (JOP2024, GPE, etc.) et du contexte institutionnel, politique en fonction de la gouvernance des territoires, et du pilotage des politiques publiques ville (MGP, contrat de ville, Cap22, etc.). Ces aspects interrogent les acteur.trice.s, les processus et les moyens et nécessitent de se projeter à moyen et long terme. Ceci induit, une appréhension, une mobilisation des acteur.trice.s et un travail d'accompagnement dans la durée, justifiant un traitement et une démarche suivie sur plusieurs années.

Dans ce sens, ce programme d'actions pour l'année 2019, constitue aussi, en termes de thèmes et de priorités identifiés, l'armature de nos orientations de travail pour les deux années à venir, certains sujets nécessitant d'être suivi, repris et approfondis. Ils pourraient dans cette optique servir de base d'une contractualisation pluriannuelle que nous cherchons à développer avec les partenaires qui nous soutiennent.

La deuxième partie présente, au-delà des actions évoquées ci-dessus, d'une part, nos autres implications dans les divers espaces, dynamiques institutionnelles, de réflexion ou opérationnelles ; celles à l'échelon départemental, voire parfois régional que nous regroupons sous l'appellation de « missions d'accompagnement et d'appui territorial » ; et celles au niveau national dans le cadre de nos contributions à des groupes de travail, des instances de suivi, d'échange, de concertations, et de coopérations inter réseaux en partie en lien ou initiées par le Cget et pour lesquels nous sommes sollicités. Nous y apportons notre expertise, notre méthodologie, voire dans certains cas, au niveau territorial, nous contribuons à leur animation. C'est aussi l'occasion de faire remonter les spécificités du territoire. D'autre part, nos outils de veille et de diffusion de l'information nous permettent de relayer et valoriser les initiatives, les informations, les bonnes pratiques. Enfin, notre travail de diffusion des ressources via notre centre de documentation (physique et en ligne) et nos actions de capitalisation, (essentiellement publications à partir des réflexions et des actions conduites) offrent aux acteur.trice.s, des outils et supports de formation, d'information pour approfondir les connaissances des sujets et des territoires.

Toutes ces formes d'intervention et d'activité s'inscrivent dans nos missions socles de centre de ressources politique de la ville définies par le cadre de référence national des centres de ressources politique de la ville élaboré avec le Cget et approuvé par les grands partenaires signataires de la charte (Anru, Epreca, etc.). Précisons que Profession Banlieue est habilité et reconnu à ce titre par l'ensemble partenaires (Cget, Préfecture de région et de département, Ars, Caf, Ept, etc.) comme le centre de ressources politique de la ville (Crpv) de la Seine-Saint-Denis. Nous intervenons de ce fait spécifiquement et prioritairement en direction des acteur.trice.s de ce territoire ; cependant nous recensons tout de même chaque année près de 15 à 20% de participant.e.s et bénéficiaires provenant d'autres départements franciliens. Par ailleurs une réflexion est en cours avec l'État et nos homologues franciliens pour envisager le déploiement des uns et des autres, de façon plus formelle, sur d'autres territoires non couverts actuellement (77,78, 92,94). Toutefois, à ce stade, les territoires qui pourraient être confiés à Profession Banlieue pour ce déploiement et les conditions de légitimité et de moyens pour ce faire restent à définir.

Première partie

*Actions de développement des savoir-faire,
de qualification et de mise en réseau*

Axe 1 – Gouvernance, pilotage stratégique et technique de la politique de la ville et du renouvellement urbain

1.1 Appui aux ingénieries locales, accompagnement des équipes dédiées

⇒ Cycle de réunions dédiées pour les équipes politique de la ville et renouvellement urbain

A raison d'une séance d'une demi-journée tous les deux mois et demi, sauf juillet Aout (4 / an)

Ces réunions sont dédiées aux équipes politique de la ville et renouvellement urbain, afin de permettre un échange de connaissances, de savoir-faire, de débattre et d'animer au mieux le réseau. Elles permettent en particulier de suivre et d'analyser en commun l'actualité de la politique de la ville au niveau national et dans le territoire, les problématiques d'ingénierie et de pilotage et le processus de programmation.

Ainsi, les échanges autour des modalités de lancement des appels à projets, des priorités locales, comme les enjeux et questions liées à la poursuite de l'intégration intercommunale et dans ce cadre des transferts de compétences et de moyens humains au sein des Ept, seront des sujets.

De même, nous aborderons les aspects de procédure et de pilotage stratégique, administratif et institutionnel, au regard de l'échéance de révision à mi-parcours des Contrat de ville via l'élaboration de protocoles d'engagements réciproques et renforcés. Ainsi que des objectifs de renforcement du pilotage intercommunal en appui sur le Pacte de Dijon.

Le travail spécifique sur l'évaluation engagé en 2018 sera poursuivi en particulier sur les aspects suivants :

- L'achèvement des démarches d'évaluation des contrats de ville
- L'observation locale et le recueil et l'analyse des indicateurs et données relatives aux territoires ainsi qu'à l'action publique de droit commun (en partenariat)
- Les enjeux et modalités d'implication des conseiller.e.s citoyen.ne.s et des acteur.trice.s locaux dans les démarches d'évaluation et de révision des contrats de ville prévue pour le deuxième semestre 2019

Cet espace de rencontre régulier est aussi l'occasion de partager des analyses, d'échanger sur les pratiques, les outils de pilotage ; Cela pourra se faire en appui sur la présentation à tour de rôle, par les professionnel.le.s des Ept, d'une démarche, d'un contexte, d'un dispositif, d'un outil.

Il s'agira aussi de favoriser l'appréhension par ces professionnel.le.s, des enjeux thématiques propres au territoire, et dans cette optique la façon dont les éléments de la nouvelle feuille de route pourront être déclinés ou non. Cela en s'appuyant autant que de besoin en deuxième partie de séance sur des intervenant.e.s extérieur.e.s (représentant.e.s institutionnel.le.s concerné.e.s, ou expert.e.s) sur un sujet précis.

Par ailleurs, à la demande de certains professionnel.le.s du territoire, le cadre de ces réunions pourra servir d'appui à la tenue du groupe de suivi et d'animation territoriale en lien avec les service de la préfecture sur le mode de celui conduit en 2015.

⇒ Cycle de réunions dédiées pour les équipes de réussite éducative

Une séance d'une demi-journée / trimestre (4 / an)

Sur le même principe que les réunions dédiées équipes politique de la ville ci-dessus :

- Suivi de la mise en œuvre des PRE,
- Problématique d'évaluation, de cadrage institutionnel et gestionnaire,
- Mise en place et articulation au dispositif Cité éducatives et plus largement aux autres dispositifs de pilotage des politiques éducatives et au volet éducatif politique de la ville
- Échanges de bonnes pratiques
- Approfondissement thématiques (santé, accès aux loisirs, suivi social, lien aux familles, actions collectives etc.)

1.2 Appui au pilotage stratégique de la politique de la ville et gouvernance territoriale

⇒ **Politique de la ville et cohésion territoriale en Île-de-France : quelles perspectives au regard de la nouvelle feuille de route et du Pacte de Dijon ?**

Rencontre francilienne

(En partenariat avec l'Adcf et France Urbaine et les Crpv du Val d'Oise et de l'Essonne et le Pôle ressources de la ville de Paris)

En 2014, la loi Lamy bouleversait la gouvernance de la Politique de la ville tout en lui assignant de nouvelles ambitions. Pensé précédemment à l'échelle des quartiers et des villes, le pilotage de cette politique se situe désormais au niveau des communautés et métropoles, avec pour volonté d'inscrire les quartiers prioritaires dans leur bassin de vie, tout en mobilisant les compétences des territoires axées sur le développement (économie, aménagement, transports, logement...) et par la mutualisation des moyens.

Le Président de la République et le Gouvernement ont ouvert une séquence de co-réflexion et co-construction à la fin de l'année 2017, qui s'est achevée en juillet 2018 par une nouvelle feuille de route nationale, **plaçant le pacte de Dijon**, initié par l'AdCF et France Urbaine, au cœur de la nouvelle politique de la ville. Ce pacte renforce encore le rôle des intercommunalités en matière de réduction des inégalités urbaines, sociales et territoriales tout en soulignant un volontarisme commun des collectivités et de l'État.

Alors que les contrats de ville sont prorogés jusqu'en 2022 et que des évaluations à mi-parcours sont en cours ou s'achèvent, un bilan partagé des réalités franciliennes s'impose. Les spécificités du contexte régional invitent en effet à croiser les regards des acteur.trice.s et les enseignements émanant des territoires : évolution du paysage institutionnel, co-existence de la métropole du Grand Paris et des établissements publics territoriaux (EPT), arrivée du Grand Paris Express, inégalités de développement entre est et ouest de la « la région la plus riche de France »,...

Parmi les questions à débattre lors de cette journée : Quels leviers et quels freins pour décliner opérationnellement les objectifs du « pacte de Dijon » ? Quelles coopérations pour une mobilisation commune, intercommunalités – État, qui dépasse les intentions ? Quelles conséquences de l'intégration intercommunale et de la mise en place des Ept sur la gouvernance et le pilotage technique de la politique de la ville ? Quelles perspectives au regard du nouveau contexte d'évolution de la Métropole du Grand Paris et plus largement de la gouvernance territoriale ? Quelles convergences et divergences des « cartes institutionnelles » en vue d'une meilleure mobilisation du droit commun (circonscription de police, académique, périmètres divers).

Il s'agit d'ouvrir un premier espace de débat et de travail pour envisager une nouvelle politique de cohésion sociale et urbaine en Ile de France. Dans cette optique la rencontre sera organisée afin de permettre à la fois des temps de plénière, des interventions et des débats entre et avec des décideurs institutionnels, de représentants des collectivités, des témoignages d'expériences et de démarches et des ateliers thématiques sur les grands axes du Pacte de Dijon

Cible : chef.fe.s de projets Rénovation urbaine et Politique de la Ville, élus, Dgs et Dga des Ept, des EPCI et des communes, à l'échelon de l'Ile de France.

⇒ **Appréhender, qualifier et comprendre les inégalités sociales et territoriales en Seine Saint Denis, objectiver le regard sur ses atouts et ses potentiels**

Rencontre départementale

Il y a un an était diffusé le rapport Cornut-Gentile/ Kokouendo) qui mettait en avant les déficits dans les principaux domaines régaliens (éducation, sécurité, justice) et nous entrons dans une période de révision des contrats de ville visant notamment à remobiliser le droit commun mais aussi à mieux inscrire le devenir des QPV dans le développement du territoire, intercommunal, départemental, métropolitain, francilien. Avec cette rencontre, il s'agira de contribuer à mieux appréhender les inégalités sociales, territoriales dans leur contexte, à les qualifier au regard de réalités locales, de mécanismes relevant d'un contexte plus large et de produire une connaissance et de partager un regard susceptible d'appuyer les politiques publiques.

Quelles évolutions des inégalités et de la situation des quartiers prioritaires dans le contexte francilien ? Quelles dynamiques sociodémographiques et évolutions des indicateurs socio-économiques et urbains comparativement au reste de l'Île-de-France et France métropolitaine dans les grands domaines clés : santé, éducation, logement social, emploi... Quels atouts et potentiels et quelles représentations de la Seine-Saint-Denis ?

Au regard des spécificités sociales et urbaines de ce territoire, du cumul des difficultés qu'il rencontre ainsi que des nombreuses ressources dont il dispose, peut-on considérer que les politiques publiques qui y sont menées sont adaptées à la situation ?

Ce sera l'occasion d'engager un échange constructif entre les acteur.trice.s, en alternant des portraits des différentes réalités du département, des éléments quantitatifs permettant d'objectiver un certain nombre de situations, des analyses des politiques publiques afférentes.

Cible : Iau Île-de-France, Secours Catholique, Ars Île-de-France et délégation départementale 93, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis, Convergences migrations ...

Axe 2 – Participation des habitants et conseils citoyens

2.1 - Développement des conseils citoyens et leur implication dans le pilotage de la politique de la ville

- ⇒ **Soutenir les capacités d’expertise et d’intervention des conseillers citoyens de Seine-Saint-Denis**

Formation-action pour les conseils citoyens (4 séances, inter- Ept échelon départemental, pour des groupes de 30)

La réforme de la politique de la ville a permis d’impulser une dynamique nouvelle en matière de participation citoyenne. Celle-ci doit néanmoins être fortement soutenue pour que les conseils citoyens prennent toute leur place en tant que partenaires et que les modalités de gouvernance de la politique de la ville évoluent. En 2019, Profession Banlieue souhaite poursuivre son offre d’outils et d’accompagnement visant à soutenir la capacité d’expertise et d’intervention des conseils citoyens. Les modules de formation-action engagés en 2017 et 2018 seront poursuivis avec des modules à l’échelle départementale cette fois. Ils s’inscriront en complémentarité des accompagnements mis en œuvre par les collectivités, en régie ou via leurs prestataires.

En termes d’objectifs, nous proposons cette fois des temps d’échanges, d’acquisition de savoirs et de méthodologie afin de favoriser une meilleure implication dans le suivi et le pilotage thématique. Notamment autour des 4 thématiques suivantes qui ressortent des préoccupations prioritaires des Conseiller.e.s citoyen.ne.s

- Éducation, prévention sociale, insertion des jeunes
- Sécurité, tranquillité publique
- Santé et accès aux droits,
- Cadre de vie, gestion urbaine de proximité

(Nb : une action plus spécifique visant la participation dans le cadre du NPNRU est par ailleurs programmée outre ces cycles ; cf axe 3 renouvellement urbain, cadre de vie)

Ces thématiques qui recoupent des ateliers qui seront mis en œuvre lors de la rencontre départementale (cf. ci-après) pourront donc être ainsi poursuivies, avec cette fois l’apport de savoirs par un intervenant et de techniques d’animation pour renforcer leurs capacités de mobilisation sur l’enjeu ou la thématique spécifique.

Partenaires : villes et Ept, délégués du préfet, expert formateur

- ⇒ **Appui à la structuration et à l’animation du réseau départemental des conseils citoyens, transfert de bonnes pratiques et valorisation**

Rencontre départementale

En réponse à la demande des conseils citoyens et à l’attente exprimée par l’État local : organisation d’une grande rencontre forum départemental des conseillers citoyens : stands, débats, ateliers, plénière, tables rondes.

Outre l'appui aux collectivités et Ept dans le travail d'accompagnement et de mise à disposition de ressources pour les conseils citoyens, Profession Banlieue proposera la mise en place et l'animation d'un temps fort de réseau et d'échanges entre conseillers citoyens à l'échelle départemental afin qu'il puisse partager leurs interrogations et expériences. Ce forum départemental a pour objectifs de renforcer la mobilisation et la motivation des conseiller.e.s citoyen.ne.s et le partage leurs interrogations et expériences. Ainsi que de favoriser le dialogue entre les différentes parties prenantes et d'apporter autant que faire se peut des réponses aux questionnement sur leur rôle, leur place, leurs moyens, leur légitimité,

Prévu et préparé initialement pour l'automne 2018 mais reporté à la demande de la Préfète et des collectivités au premier trimestre 2019

Cible: 200 personnes, principalement conseillers citoyens, professionnel.le.s des collectivités et élus, services de l'État

Capitalisation

Production d'une note de synthèse et d'observation

À partir de l'analyse des comptes rendus des rencontres, des réunions de bilan d'étape 2017 et 2018 et des différentes actions et espaces d'échanges proposés en 2018, ainsi que de deux questionnaires qui seront élaborés et diffusés auprès des professionnel.le.s comme des conseillers citoyens

1/ Éléments d'état des lieux des CC en 93 (formes, structuration, état de la mobilisation etc,..

2/ Problématiques de fonctionnement, de développement, de positionnement et rôle du conseil citoyen (du quartier à l'Ept ? Conseil ou projet ? Partenaire et/ou contre-pouvoir ? Individuel ou collectif ?).

2/ Effets de leur mise en œuvre sur les process de démocratie locale et de participation, quelles pratiques des élus et des professionnel.le.s des services ?

2.2 – Autres démarches et enjeux de participation des habitants

⇒ **La participation des habitant.e.s au cœur des enjeux du nouveau programme de renouvellement urbain, bilan d'étape des Maisons du projets**

Rencontre départementale

Le nouveau règlement de l'ANRU relatif au nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) a renforcé les exigences en matière de participation des habitant.e.s et conditionné l'obtention des financements à la mise en place de maisons du projet. Les NPRU vont prochainement entrer en phase opérationnelle, le moment est opportun pour faire le point des démarches de co-construction engagées avec les habitant.e.s.

Cette rencontre, co-organisée avec l'association APPUII, visera à mettre plus largement en débat les réflexions du groupe de travail conduit sur ce sujet, en 2017 par Profession Banlieue.

Les habitant.e.s ont-ils été associé.e.s à la définition du projet ? Quelles expériences en Seine-Saint-Denis ? Quelles formes et mise en œuvre des maisons du projet ? Les NPRU ont-ils fait émerger des axes de méthode et de nouvelles formes de démarches participatives articulant les différents outils au service de la participation du plus grand nombre ?

Autant de questions auxquelles nous tenterons de trouver des éléments de réponses. Pour cela, Profession Banlieue réalisera aussi un questionnaire destiné aux professionnel.le.s, afin de réaliser un bilan précis de la situation des maisons du projet et des éventuelles alternatives mises en place sur ces sites. Les retours des professionnel.le.s viendront alimenter le débat de cette journée.

Intervenant.e.s pressenti.e.s : APPUII, ANRU, EPT Est Ensemble, Traitclair, Palabreo, Couleurs d'avenir, Association la renaissance des Groux

⇒ **Favoriser la participation des habitant.e.s : renouveler et faire évoluer les pratiques des techniciens, des professionnel.le.s, des élus et des décideurs**

Après-midi

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 est venue consacrer la mise en œuvre d'une politique de la ville co-construite avec les habitants s'appuyant notamment sur la mise en place de conseils citoyens dans tous les contrats de ville et d'une « maison du projet » pour chaque projet de renouvellement urbain (article 2). Ces nouveaux lieux de concertation et d'élaboration des politiques publiques poursuivaient l'objectif de renouveler les pratiques dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Si la participation des habitant.e.s est au cœur des priorités de la politique de la ville, force est de constater que modifier la nature des relations entre habitants et pouvoirs publics est un projet ambitieux, qui peine à aboutir. On a vu naître diverses initiatives intéressantes, destinées à former les habitant.e.s à une meilleure compréhension de l'action et des dispositifs publics mais quid des formations à destination des professionnel.le.s visant à intégrer l'expertise citoyenne au sein des pratiques institutionnelles ? Comment la participation des habitant.e.s vient-elle impacter les cultures des professionnel.le.s de la politique de la Ville ? Quelle remise en cause des pratiques des technicien.ne.s mais également des élu.e.s ? Comment parvenir à une réelle co-construction des politiques publiques ?

Proposition d'intervenant.e.s:

- *Sabrina Bresson sociologue, spécialisée en sociologie urbaine et sociologie de l'habitat*
- *Thomas Kirszbaum est sociologue, chercheur associé à l'Institut des Sciences sociales du Politique (ENS Cachan-CNRS)*

Axe 3 - Renouvellement urbain, habitat, cadre de vie

3.1 – Vers des politiques d’habitat et d’aménagement des intercommunalités qui prennent mieux en compte les sites en renouvellement urbain et les quartiers prioritaires

⇒ **La dégradation du parc d’habitat privé et résorption de l’habitat précaire**

Cycle d’ateliers

La pluralité des situations de mal-logement (habitat indigne, propriétaires précaires, insalubrité, marchands sommeil, copropriétés dégradées ...) compromet et met en péril la vie des habitants. Elle engendre aussi une complexité pour les pouvoirs publics dans le traitement de ces situations et les solutions à trouver pour éradiquer ces problèmes. Les dispositifs spécifiques qui se sont succédés ces dernières années (plan de sauvegarde, Pnrqad, Opah, permis de louer...), ont-ils apporté des résultats ? La Seine-Saint-Denis est particulièrement concernée par le problème du mal-logement : quelles réponses sont apportées par les collectivités territoriales ?

Comment sont traités les quartiers d’habitat privé dans certains NPRU, comparés aux dispositifs de Droit commun ?

Ce cycle d’ateliers pourrait être couplé à des visites de terrain (Clichy, Aubervilliers, Saint Denis, Bagnolet).

Intervenant.e.s pressenti.e.s: Syndic, Collectivités territoriales, EPT, Bureaux d’études, ANRU

⇒ **Accessibilité et mobilités douces dans les quartiers de la politique de la ville**

Après-midi et/ou visite sur site

Les QPV sont souvent enclavés, leur accessibilité reste limitée. Celle-ci est notamment liée à leur situation géographique isolée et aux carences avérées en matière de desserte en transports en commun et d’aménagements cyclables et pédestres.

Les enjeux stratégiques pour ces quartiers sont nombreux : améliorer l’accessibilité et la desserte en transport en commun, développer l’intermodalité et les mobilités douces, permettre la pratique d’une activité physique par la réalisation d’aménagements cyclables ou piétons, améliorer la qualité de l’air... Les JOP 2024 pourrait être une opportunité pour faire émerger de nouveaux projets et développer une éducation à la mobilité (comme par exemple les vélo école de Clichy et Montreuil).

Il s’agira aussi de repérer les outils et les initiatives locales reproductibles comme les ateliers associatifs de réparation de vélos pour dynamiser la pratique du vélo afin que l’aspect financier ne soit plus un frein à la pratique du vélo (exemple oh cyclo à Montreuil, bicylo à Saint Denis...).

Intervenant.e.s pressenti.e.s : CDOS 93, association vélo école, Ile-de-France mobilité, Collectivités territoriales

⇒ **L’offre d’hébergement et le logement des populations vulnérables en Seine-Saint-Denis et au sein de la métropole ? Quelles réalités, quels besoins, quelle offre et quelles nouvelles solutions ?**

Après-midi

Les travailleurs migrants âgés, les jeunes mères isolées, les jeunes travailleur.se.r.s et étudiant.e.s pauvres, les mineurs isolés... Il existe une diversité de profils, aux besoins spécifiques pour lesquels il existe des structures d'hébergement adaptées.

Quels sont leurs besoins et quelles réalités connaissent ces publics en Seine-Saint-Denis et plus largement au sein de la métropole ? Quel est le bon échelon territorial d'appréhension des besoins et de l'offre ? Quelle est la situation des résidences sociales, en matière d'occupation ? Quelles sont les carences en Seine-Saint-Denis ? Quelle évolution ces dernières années en matière des recours aux nuitées à l'hôtel ? Comment améliorer le parcours résidentiel de ces publics et quelle comparaison avec les autres départements de petite couronne ?

Intervenant.e.s pressenti.e.s: gestionnaire RS, représentant État, Samu social, représentant département, bailleur

3.2 – Piloter le NPRU et mettre en œuvre des démarches de gestion urbaine adaptées aux enjeux de cohésion, d'amélioration du cadre de vie et de développement local

⇒ Piloter le relogement dans le Npru. Retour d'expériences

Après-midi

La nouvelle dynamique enclenchée par le Npru va occasionner de nouvelles démolitions et reconstructions de logements sociaux. L'une des conséquences est le relogement des ménages qui y vivent. Cet après-midi sera l'occasion de s'intéresser à la mise en œuvre du relogement dans les nouveaux programmes de renouvellement urbain.

Pourquoi le relogement ? Du point de vue des projets urbains, d'un point de vue social, quels enjeux et quels constats ? Quelle organisation préalable à mettre en place pour accompagner le relogement ? Concernant les outils et les contraintes du relogement : quelle démarche et quel suivi pour les ménages concernés ? S'agissant du pilotage opérationnel depuis la loi égalité et citoyenneté : quels effets de la loi Elan à venir : comment reloger ? Où ? Comment satisfaire aux objectifs de mixité ? Comment sont appréhendées la sécurité et la tranquillité ?

Intervenants : bailleurs sociaux de la Seine-Saint-Denis, Ept, opérateurs Mous, Novascopia,

⇒ La sécurité dans les Qpv, un enjeu de cohésion et de développement local

Cycle d'ateliers

Ce cycle abordera différents enjeux relatifs à la sécurité : nouvelles réalités, évolution des phénomènes de délinquance et des troubles à la tranquillité publique dans les quartiers d'habitat collectif des quartiers politique de la ville .

Les principaux acteur.trice.s et leur rôle dans ce contexte sécuritaire : quelles responsabilités et comment se pose la problématique et l'enjeu pour chaque acteur (bailleurs, ville, police, services éducatifs et sociaux, associations et habitants) ?

Quelle gouvernance partenariale de la sécurité et de la tranquillité publique ? Interroger le partenariat dans la construction d'une politique de sécurité et de tranquillité locale, les dispositifs à l'œuvre et l'articulation des coopérations inter-acteur.trice.s à l'échelon d'un quartier et quelle mobilisation de tous (mise en place de cellules de veilles et d'échanges, etc..) ?

Les leviers de prévention du traitement de la sécurité, de la tranquillité publique : le rôle de la médiation sociale, les instruments pour garantir la tranquillité résidentielle, les politiques de peuplement, la coproduction avec les citoyens.

Partenariats pressentis : Iau-IdF ; Forum Français Sécurité Urbaine ; Aorif, Ush, France Médiation, bailleurs sociaux de la Seine-Saint-Denis et collectivités

⇒ **Rencontre régionale des acteur.trice.s de la GUSP, mobilisation, mise en réseau et échanges des bonnes pratiques**

Rencontre

Développer l'interconnaissance et la mise en réseau des acteur.trice.s de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP). Il s'agira aussi de partager les bonnes pratiques entre acteur.trice.s de la GUSP en Ile-de- France.

Cette rencontre co-organisée par les 4 CRPV francilien et la ville de Montigny-les-Cormeille doit permettre d'aller plus loin collectivement, en imaginant des solutions.

Cette journée devrait être organiser en 4 temps :

1. les fondamentaux d'une démarche de GUSP et les spécificités propres à chaque territoire (tronc commun)
2. la présentation de 4 démarches de GUSP (pour la Seine Saint Denis - charte intercommunale Est Ensemble)
3. La gouvernance et la méthodologie : les coopérations (avec les autres services de la collectivité, avec les bailleurs, avec les habitants), les outils et les méthodes partagés (diagnostic, suivi, projets, évaluation...)
4. Ateliers thématique : Mobilité et stationnement / Propreté / Sécurité et tranquillité / Lien social et Solidarité

Intervenant.e.s : Ville de Montigny-lès-Cormeilles et 4 CRPV franciliens

⇒ **des solutions innovantes de gestion de la propreté qui contribuent au développement de l'économie circulaire**

Visites sur site

Un site en Seine-Saint-Denis, située sur Plaine Commune a été retenu dans le cadre d'un PIA (programme d'investissement d'avenir), qui s'est distingué par la mise en place d'un service d'enlèvement d'encombrants avec deux objectifs : favoriser le réemploi avec la création d'une ressourceries et encourager le recyclage. L'engagement de la régie est allé encore plus loin, en créant un réseau de réemploi en partenariat avec les autres associations de secteur.

⇒ Redéployer les commerces proximité et l'accès aux services dans les qpv

Visites sur site

Le tissu économique des quartiers prioritaires reste peu développé et les commerces peinent à s'y maintenir entraînant un manque de mixité fonctionnelle et une pénurie de services aux habitants.e.s. Pour développer et maintenir des activités commerciales de proximité les acteurs locaux ont à faire à différentes difficultés : attractivité du territoire, disponibilité de l'offre immobilière, offre de transport, mais aussi pouvoir d'achat des habitants et manque de connaissance des comportements de consommation. Au-delà du nombre c'est la qualité des activités commerciales qui est aussi vécue comme une preuve d'inégalité par les habitants qui souhaitent avoir accès à une offre diversifiée et de proximité. En effet les activités commerciales constituent potentiellement un enjeu de développement économique, de renforcement du lien social, et peuvent offrir des opportunités d'emplois. Ainsi des activités relevant de l'économie sociale et solidaire tentent de répondre à ces besoins de services non résolus en partant d'initiatives locales qui relèvent parfois de l'informalité.

Quelles initiatives locales au service d'un commerce de proximité de qualité, sociale et solidaire ?

Expérience et si te pressenti: Vrac, dionycoop, boutique à l'essai, Club des locataires (association de locataires de Plaine Commune Habitat proposant des offres avantageuses auprès des commerçants du territoire, des bons plans et permettant d'échanger entre locataires services et savoirs).

⇒ L'Agriculture urbaine, facteur de cohésion sociale, de développement local, durable

Visite sur site

Depuis quelques années, un foisonnement d'initiatives diverses en matière d'agriculture urbaine émerge partout dans le monde y compris, en France, dans les territoires prioritaires de la Seine-Saint-Denis (activités maraîchères en pieds d'immeuble, jardins partagés, élevage, apiculture...). Ces projets répondent à des objectifs variés : autosuffisance alimentaire, lutte contre la pauvreté, lien social, éducation, écologie, mais aussi développement d'activité marchande créatrice d'emploi pérenne et d'insertion professionnelle. Circuits d'alimentation courts, favorables aux populations vulnérables ? Nouveau marché ? Source d'emploi local, d'insertion pour les habitants.e.s des quartiers prioritaires ?

Sites pressentis :

Cité maraîchère à Romainville ; sur une parcelle de 600m², développement d'une filière économique basée sur la production de fruits et légumes bio au cœur d'un quartier en rénovation urbaine, action pédagogique, café-cantine, et un service de restauration par l'entreprise d'économie sociale et solidaire Baluchon installé au cœur du même quartier et partenaire du projet de cité maraîchère.

Agrocité Gennevilliers ; l'Agrocité fait partie du projet d'écologie urbaine R-Urbain porté par AAA, jardin partagé, point de rassemblement et d'information autour de l'environnement, enseignement sur le compost, hébergement de deux amap, l'agrocité se veut Pôle agricole et social au cœur des Agnettes.

Axe 4 - Développement local, économique, Emploi & insertion, Économie sociale et solidaire

Le développement économique des territoires prioritaires en Seine-Saint-Denis

Composantes essentielles de l'égalité des territoires et pourtant pilier le plus fragile de la politique de la ville, le développement économique des quartiers doit favoriser l'accès à l'emploi des habitant.e.s, mais aussi l'activité et le développement économique dans ces territoires.

Cet enjeu doit être pensé dans le cadre des nouvelles échelles politico-institutionnelles, où les Établissements publics territoriaux, la métropole du Grand Paris et la Région doivent redéfinir leurs compétences et leurs modalités d'intervention. Ce pilier de la politique de la ville doit également s'interroger sur la nature du développement économique que l'on souhaite promouvoir dans et pour les quartiers. L'économie sociale et solidaire, par exemple, est de plus en plus convoquée comme un modèle favorable au développement économique et à l'emploi des habitant.e.s peu ou pas qualifié.e.s, et plusieurs sites se sont d'ores et déjà engagés dans cette voie. Mais les marges de progrès restent fortes. Quelles stratégies de développement économique et local en Seine-Saint-Denis dans le contexte francilien et de la métropole : Quelles opportunités et quelles articulations des enjeux de territoire ; Quelles échelles pertinentes de pilotage pour un développement équilibré et cohérent du quartier à la région en passant par l' EPT ?

Les ateliers du développement économique se poursuivront en 2019 en réinterrogeant un certain nombre de fondamentaux pour l'action : après la loi Notre, où en est-on de la répartition des compétences en matière de développement économique, de la région aux agglomérations en passant par les communes ? Que nous disent les contrats de ville des constats et des intentions en la matière ? Il s'agira aussi en articulant différentes formes de travail d'approfondir un certain nombre de sujets clés comme le potentiel de développement de l'Ess dans les quartiers, les commerces de proximité comme pourvoyeurs d'emploi et de service, ou encore l'entrepreneuriat culturel.

4.1 - Vers des stratégies et des dynamiques de développement économique urbain favorables aux territoires prioritaires

⇒ ***Pilotage stratégique et financement du développement local et économique dans les territoires en politique de la ville***

Rencontre - journée d'étude (suite et fin du cycle d'Ateliers engagé en 2018)

Quelles évolutions des compétences et quels leviers pour les collectivités signataires des contrats de ville, pour les villes et les chef-fe-s de projets à l'échelon des quartiers politique de la ville ? Montée en puissance des intercommunalités et stratégie régionale.

Quels outils pour financer l'investissement dans les quartiers prioritaire de la politique de la ville, quel usage des fonds européens pour le financement des projets urbains, économiques et d'équipements structurants du développement local (équipements, maisons de santé, petits centres commerciaux...). Les outils de la Caisse des Dépôts, quels types de projets soutenus (immobilier d'entreprise, immobilier résidentiel et de service, équipements et infrastructures) quelles modalités d'intervention ? Exemple de projets. Avec : Chambre de commerce et d'industrie délégation 93, Iau- Île-de-France, Cdc direction régionale IdF, Ept Est Ensemble (financements européens et ITI) , Groupement d'employeur ou club d'entreprise

⇒ ***L'insertion et l'emploi des habitant.e.s des territoires prioritaires , quelle mobilisation et coopération avec les acteur.trice.s économiques ?***

Après-midi

La nouvelle feuille de route pour la politique de la ville présentée en juillet par le gouvernement a pour ambition de renforcer le volet développement économique et insertion, de l'école à l'accès à l'emploi. Il s'agit notamment de mieux mobiliser les acteur.trice.s économiques des territoires concernés. Quelle intégration des entreprises dans leur environnement ? Quels outils de mobilisation du tissu économique du territoire ? Quelles actions de coopération entre collectivité, acteur.trice.s de l'emploi, et acteur.trice.s économiques ? A cette fin le PaQTE a été signé au niveau national avec les représentants des entreprises et des employeurs (stages de 3^{ème}, découverte des métiers, accès à l'apprentissage, emplois francs, lutte contre les discriminations à l'emploi, etc). Quelle déclinaison en Seine-Saint-Denis du PaQte : quels axes prioriser ? quelle animation ? En effet l'expérience des chartes entreprises et quartier a démontré que le suivi et l'animation de telle charte par les collectivités et les réseaux d'entreprises sont une condition de réussite de la déclinaison locale des chartes.

Intervenant.e.s pressenti.e.s : Plaine commune promotion (club d'entreprise) et l'Ept Plaine Commune pour la charte « Entreprises et territoire » et la charte « Grand projet », Impact Partenaires ; Crepi ; Pôle Emploi

⇒ **Le Grand Paris Express, vecteur d'emploi et de développement en Seine-Saint-Denis, Quelle retombées économiques et à quelles conditions ?**

Rencontre départementale

Le Grand Paris Express est un projet stratégique pour le devenir de l'Île-de-France à long terme et plus particulièrement pour la Seine-Saint-Denis, qui se verra mieux reliée au reste de l'agglomération parisienne par plusieurs lignes de métro (nouvelles lignes 15, 16 et 17, extension des lignes 11 et 14...). À l'horizon 2030, la métropole comptera au total 200 km de nouvelles lignes de métro automatique, 68 nouvelles gares et potentiellement 2 millions de voyageurs qui emprunteront chaque jour ce nouveau réseau. Avec des besoins d'emplois estimés à 13 500 par an pendant la phase travaux, le Grand Paris Express représente une opportunité d'accès à l'emploi pour les habitants de l'Île-de-France, notamment pour les populations en insertion professionnelle. C'est aussi un levier de développement de l'activité économique et des emplois autour de ces zones de flux.

- *Quelles opportunités pour le développement territorial et quels bénéfices pour la Seine-Saint-Denis, et en particuliers pour les territoires et les habitants des quartiers de la politique de la ville ?*
- *Quelles dynamiques de développement local autour des gares du GPE en SSD (développement de l'offre de services et de commerces) ? quelle attractivité pour l'implantation de nouvelles entreprises dans le territoire ?*
- *Quels effets sur les mobilités professionnelles et l'accès à l'emploi des habitant.e.s des QPV*

Cette rencontre sera l'occasion d'un débat entre acteur.trice.s de la métropole et du Grand Paris Express, d'une part, et acteur.trice.s du développement des quartiers prioritaires d'autre part. Il s'agira également de contribuer à la diffusion d'une information objective et la confrontation constructive des approches et points de vue.

Intervenant.e.s pressenti.e.s : Société du Grand Paris, Ihedate (Ph.Estèbe), Chambre de commerce et d'industrie, Direction développement économique et aménagement des Ept.

⇒ **Pour des Jop 2024 au service de l'emploi et du développement des territoires prioritaires et de leurs habitants**

Après-midi :

- Anticiper et accompagner les besoins de recrutement pour le chantier et en perspective de l'organisation des Jeux et démarches d'accompagnement pour favoriser l'accès à l'emploi
- Identifier les besoins de services et favoriser l'émergence d'une offre entrepreneuriale locale en appui sur les compétences et les atouts locaux (ex : langues étrangères, services ,..)
- Favoriser l'accès aux marchés générés par les chantiers puis par l'organisation des Jeux aux Tpe/Pme locales pour un développement économique « gagnant-gagnant »

Intervenant.e.s pressenti.e.s : Directions développement économique et emploi des Ept, acteur.trice.s de l'Ess Solidéo, la Fabrique des Jeux/ Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, la Cci

4.2 - Accompagner et favoriser le développement de l'Ess

⇒ **L'évolution et l'adaptation des modèles économiques des associations du territoire, un enjeu de pérennisation des projets portés par l'Ess**

Rencontre

Alors que les associations jouent un rôle central de cohésion sociale vecteur de solidarité et d'égalité ces dernières ont à faire face à des difficultés financières de plus en plus criantes, renforcées par la suppression des emplois aidés, et par la mise en concurrence pratiquée par la multiplication des appels à projet. Le Centre d'économie de la Sorbonne a dévoilé les premiers résultats de son Paysage associatif qui couvre la période 2011-2017. Tous confirment le ressenti des acteur.trice.s. Si la vitalité associative est toujours aussi forte (+200 000 associations actives en six ans pour un total de 1,5 millions associations), les conditions d'activités et de financement se dégradent. Autre élément confirmé : la baisse inédite en volume des fonds publics dont bénéficient les associations. Désormais les fonds privés sont majoritaires dans le budget des associations, selon un ratio d'environ 55%/45%. Cette moyenne ne décrit pas la grande diversité des modèles économiques des associations. Celles qui exercent des activités déléguées par le service public (aide à l'enfance, action sanitaire et sociale...) restent très largement financées sur fonds publics par exemple. Cette bascule globale vers les fonds privés s'explique notamment par la forte hausse (25 % en six ans) des recettes issues de la vente de prestations aux usagers par les associations, ce qui pose la question de l'accessibilité des plus modestes aux services des associations. En effet constat est fait que les associations plus importantes ou les têtes de réseaux présentes sur les quartiers se sont pour une large part institutionnalisées et bénéficient de fortes subventions. En revanche les associations de proximité ont peu de moyens financiers et humains, et ne disposent pas d'une ingénierie suffisante, pour recueillir des fonds afin de mener leurs actions.

Face à ces difficultés quel accompagnement et soutien des associations de proximité en Qpv ? Alors que les dispositifs d'aide existants sont peu utilisés par les associations de proximité, comment mieux diffuser l'information et accompagner leur demande ? Quel soutien financier ? Quels modèles économiques ?

Intervenant.e.s pressenti.e.s : FOL DLA 93 , FDVA, le mouvement associatif , Crajep et CRESS, Jean-Louis Laville chercheur

4.3 - La Seine-Saint-Denis, territoire culturel et créatif, un vecteur de développement local et d'emploi pour les territoires prioritaires

⇒ **L'économie culturelle et créative en Seine-Saint-Denis, quelles opportunités dans le territoire, quelles retombées pour les Qpv ?**

Visite sur site

Le projet de « territoire de la culture et de la création » nord-parisien de la Métropole du Grand Paris se trouve en Seine-Saint-Denis, sur un territoire qui comporte près de 66% de sa population en Qpv : Plaine commune. Ainsi au cœur du projet intercommunal : favoriser le développement d'une économie culturelle et créative en articulant industrie créatives (la plus importante concentration d'activités audiovisuelles en France y est observée) et d'une politique culturelle.

Pour réaliser ce projet, le principal défi qui se pose au pouvoir public est de créer un environnement urbain propre à la création en développant une offre immobilière pour les entreprises créatives mais aussi des ateliers et grands espaces pour la création et l'établissement des tiers lieux culturels. De quelle façon lieux culturels et territoires dialoguent et deviennent des acteur.trice.s de projets de transformation des territoires et de mobilisation collective à des échelles variées ? Quelles créations d'emploi et retombées économique pour les habitants des quartiers d'une telle politique ?

Avec : Elu.e.s en charge de la culture, cluster93, acteur.trice.s culturels, artistes et entreprises

Site pressenti : territoire de Plaine commune, La Plaine Saint-Denis

⇒ **Urbanisme transitoire, friches culturelles et développement local**

Visite sur site

Bâtiments vacants, espaces en transitions, friches industrielles, on en fait quoi ? comment faire émerger des dynamiques locales ? En Ile-de-France et particulièrement dans les territoires anciennement industriels de la petite couronne dont en premier lieu l'est parisien et la Seine-Saint-Denis, nombre d'espaces de ce type ont été progressivement réinvestis par des acteur.trice.s alternatifs, culturels, sociaux et de l'économie sociale et solidaire. Lieux de travail partagés (ateliers privés, espaces mutualisés), espace d'expérimentations culturelles ouvert aux acteur.trice.s (associatifs, culturels, économiques et politiques) du territoire.

État des lieux des types de lieux disponibles et des projets transitoires en partenariat avec l'au. Quels types d'activité y sont développés ? En quoi participent ils au développement du territoire ? De filières économiques ? Quel lien, sur le territoire de la culture et de la création avec les économies culturelle et créative ? Quelle gestion de ces lieux ? Quid des pieds d'immeuble vides ? Projet transitoire une solution ?

Focus sur les enjeux d'innovation territoriale et d'attractivité du territoire : ancrage territorial, partenariat entre acteur.trice.s publics et privés, structuration d'un écosystème créatif et mise en réseau des initiatives et des acteur.trice.s du développement territorial.

4.4 - Lutter contre les freins à l'accès à l'emploi et l'insertion professionnelle

⇒ **Discrimination à l'embauche et dans l'orientation, des freins à l'insertion des jeunes des Qpv**

Cycle d'ateliers et/ou de qualification

En France métropolitaine le taux de chômage dans les Qpv atteint 24,7 % en 2017.

A diplôme, âge et parcours équivalents, il est plus difficile d'accéder à un emploi lorsque l'on habite certains quartiers. Selon le rapport publié en 2016 par l'Observatoire national de la politique de la ville, « un diplômé bac + 5 de plus de 30 ans a 22 % de chances de moins d'occuper un emploi de cadre lorsqu'il est issu des quartiers prioritaires ». Une enquête de l'Institut national d'études démographiques (Ined) va dans le même sens et révèle un écart de taux de chômage pour les enfants d'immigrés non européens de 4 à 5 points par rapport aux jeunes nés en France métropolitaine de parents français. Si ces inégalités ne sont pas nouvelles, elles ont tendances à s'accroître. De plus lorsqu'ils ont accès à l'emploi, ce sont souvent des emplois de moins bonne qualité, plus précaires, moins bien rémunérés. Ceci est renforcé par des inégalités subies dès les choix d'orientation. Ainsi alors que l'apprentissage est valorisé (réforme de l'apprentissage) les jeunes habitant les Qpv sont moins nombreux dans les formations en apprentissage et alternance (rapport Onpv).

Quant aux élèves de terminales habitant en Qpv, près de 25% n'obtiennent aucune proposition post bac, contre 13,2% des lycéens des autres quartiers des unités urbaines englobantes. *In fine*, près de 10% des lycéens des quartiers prioritaires se retrouvent sans proposition à l'issue de la procédure complémentaire, contre 5,7% des lycéens des autres quartiers. Ces chiffres et les risques de discriminations systémiques induit par les anciens comme les nouveaux outils d'orientation et d'inscriptions, tels que ParcoursSup ont conduit le Défenseur des droits à réclamer plus de transparence dans les critères de sélection et de répartition et à rappeler que l'adresse ne peut être un critère recevable en la matière. Alors que le Plan régional renforcé pour l'insertion des jeunes des quartiers prioritaires a été lancé en 2018, il s'agira d'appuyer les dynamiques en proposant une réflexion territorialisée et des apports théoriques et pratiques sur ces problématiques.

Séance 1 : Orientation et discriminations

Il s'agira de faire le point sur le territoire de la Seine-Saint-Denis, sur les différents mécanismes systémiques, voire les pratiques, discriminants dans l'orientation afin de dégager des perspectives pour renforcer l'efficacité de l'action publique en faveur de l'égalité de traitement.

Alors que la réforme de l'apprentissage et de la formation professionnelle vise à augmenter significativement le nombre d'apprentis.e.s, quelle place pour les jeunes des Qpv ? Quels outils à mettre en place pour développer l'apprentissage au bénéfice des jeunes des Qpv ?

Séance 2 : Insertion professionnelle, accès à l'emploi et discriminations des jeunes moins qualifiés

Quels constats, problématiques et besoins locaux aujourd'hui ? Quelles sont les initiatives déjà menées, en cours ou en projet ? Comment sensibiliser et mobiliser les acteurs économiques sur le sujet ? Il s'agira ici de présenter des outils concrets à mettre en place pour lutter contre les discriminations à l'embauche en particulier embauche des jeunes.

Séance 3 : Accès à l'emploi des jeunes diplômés issus des territoires prioritaires et des milieux défavorisés

Intervenants pressenti.e.s : services de l'emploi et missions locales, structures de parrainage et accompagnement (NQT ; Mozaik RH, Afip, passeport avenir, etc..) ; laboratoire Cnrs ; associations de lutte contre les discriminations ; Club d'employeurs et RSE

⇒ **Évolutions et articulations des dispositifs en matière d'apprentissage de la langue, d'acquisition des compétences de base et d'intégration sociolinguistique**

Après-midi

Point sur les outils et les dispositifs actuels en Seine-Saint-Denis en fonction des différentes catégories de publics : plateforme linguistique, les Asl, l'école ouverte aux parents, Elf etc... Quelles innovations pour l'apprentissage de la langue et la connaissance de la culture d'accueil ? Analyse des besoins et des problématiques posées par l'évolution des modalités de financements et problématiques de répartition et de croisement des publics.

Intervenant.e.s présents.e.s: Le CDRI ; Sfmad ; Agence nationale de lutte contre l'illettrisme ; ofii ; une collectivité locale.

Axe 5 - Éducation, réussite éducative et scolaire, jeunesse, prévention

5.1 - PREVENTION SOCIALE ET INSERTION DES JEUNES DES QUARTIERS PRIORITAIRES

- ⇒ **Mieux comprendre et gérer les phénomènes de violence des adolescent.es dans les quartiers**

Cycle Ateliers thématiques

L'actualité récente en 2018 a de nouveau amené les habitants, les élus et les professionnel.le.s du département à alerter et à se mobiliser contre une violence qui tue et qui gangrène la vie des habitants. La jeunesse des quartiers est-elle plus violente aujourd'hui qu'elle ne l'était hier ? De quelles violences parle-t-on ? Quelle prise en compte de la violence par les acteur.trice.s locaux ? Quelle prévention et moyens d'action pour les professionnel.le.s ?

Les axes de la réflexion proposée seront les suivants :

- **Analyse de la violence juvénile et de la notion de bande**

La « violence des jeunes » est un thème qui occupe l'actualité de façon quasi quotidienne. Les jeunes, particulièrement ceux des quartiers populaires seraient de plus en plus violents, de plus en plus tôt et de plus en plus organisée, à l'image notamment de la multiplication des phénomènes de bandes . Comment peut-on la violence des jeunesses et se faire une idée de son évolution ? De quoi parle-t-on quand on parle de bande ?

Pistes d'intervenant.e.s : Laurent Mucchielli ou Marwann Mohamed ou Gérard Mauger

- **Une violence des jeunesses à l'image de celle de la société ?**

Il est réducteur de penser la violence uniquement à travers les atteintes physiques aux personnes ou aux biens. Parler de violence(s) contre les institutions sans parler de violence des institutions, referme l'analyse sur la vision culturelle dominante (morale, juridique, politique...).

De quelles violences institutionnelles parle-t-on ? Quel est leur impact à court et à long terme ? Focus sur les rapports police/jeunes

Pistes d'intervenant.e.s :Cédric Moreau de Bellaing, Jacques de Maillard ou Laetitia Nonone

- **Prévenir l'entrée et l'implication des jeunes dans les trafics de drogue**

Les activités de trafic de drogues viennent heurter les pratiques des professionnel.le.es qui accompagnent les jeunes sur les quartiers de part la violence qu'elles impliquent tant symboliques que contre les personnes. Comment l'action de ces professionnel.le.s s'inscrit-elle dans les dynamiques territoriales qu'elles soient informelles ou institutionnelles ? Quelle approche des publics et avec quel objectif.

Pistes d'intervenant.e.s : Claire Duport, sociologue, Khadidja Sahraoui Chapuis, doctorante en sociologie, directrice de l'association Réseaux 13

- **Les élus et professionnel.le.s face à la gestion de crise**

Une situation de crise se caractérise par des faits qui ont un retentissement sur la communauté dans son ensemble. Elle provoque une déstabilisation et en raison de son caractère brutal et soudain, elle appelle une réaction urgente. Nombre de villes de Seine-Saint-Denis a eu à connaître et à gérer ce type d'évènement. Comment la communauté peut-elle réagir face à ces situations de crises ? Qui sont les acteur.trice.s concernés ? Quelles leçons ont-été tirées des évènements passés et quelle prévention pour l'avenir ?

En partenariat avec : FFSU et Représentant de Ville et banlieue : témoignages

⇒ Mineurs délinquants, mineurs en danger : comprendre pour mieux prévenir

Rencontre

L'acte de délinquance vient dire quelque chose. Il parle d'un dysfonctionnement. Il n'est plus à prouver qu'un mineur délinquant a été ou est bien souvent un mineur en danger. Il est également évident que la réciproque ne s'applique pas et qu'un enfant en danger ne deviendra pas de facto un enfant délinquant. La première prévention de la délinquance des mineurs consisterait donc d'abord à intervenir rapidement et de manière adaptée auprès des familles en difficulté et des enfants en danger. Hors, la prévention de la délinquance juvénile demeure une politique publique floue, aux contours insuffisamment définis.

Comment restaurer, en amont, ce qui, pour des raisons diverses, a pu être perverti dans les sphères familiales, sociétales, institutionnelles, afin de permettre, en aval, de mieux récupérer, de « réparer », celles et ceux qui en ont été les victimes ?

Collaborations pressenties : Hélène Join-Lambert, maître de conférence à l'université de Paris Nanterre ; Nadège Séverac, sociologue, chercheuse associée au laboratoire CERLIS (Paris Descartes) ; ains que : Un Juge pour enfant ; PJJ pour un focus sur les mineurs incarcérés ; Psychologue de casado pour un focus sur les mineurs non accompagnés ; Club de prévention spécialisée et Département (ASE)

⇒ Vers une approche intégrée des politiques de jeunesse, de prévention, et d'insertion

Groupe de travail suite (4 séances à achever sur le premier semestre 2019)

Renforcer les coopérations des acteur.trice.s pour une approche intégrée des politiques jeunesse, de prévention et d'insertion

Collaboration : ChafiK Hbila, sociologue, chercheur-doctorant, fondateur de l'agence *Jeudevi*

Ce travail sera articulé aux réflexions des groupes de pilotage pour le suivi de la déclinaison du plan régional d'insertion jeunesse (PTE et Plaine Commune) et pourra au besoin donner lieu a un groupe de suivi technique inter acteur.trice.s et inter EPT qui pourrait se réunir au moins trois fois d'ici la fin de l'année 2019 .

⇒ Éducation à la santé : L'amour et les jeunes et les relations filles garçons dans les quartiers , quelles approches et outils d'éducation à la santé et de prévention

Après-midi

L'amour préoccupe tous les adolescents. Mais "aimer", qu'est-ce que cela signifie pour eux ? Comment vivent-ils ces sentiments naissants ? Quels sont les pratiques concrètes de la vie amoureuse des adolescent.e.s et quels sont les enjeux qu'elles traduisent en termes de construction des identités genrées et sexuelles ? Au-delà d'une vision caricaturale des rapport filles-garçons, comment se vivent et se construisent ces relations amoureuses adolescentes au sein des quartiers populaires ?

L'adolescence est une période de découverte, d'expérimentation mais également de vulnérabilité. Les situations de violence au sein de jeunes couples sont trop souvent être interprétées par ces derniers comme des signes d'engagement dans la relation ou des preuves d'amour. Cette violence peut être subtile et difficile à détecter. De quel type de violence parle-t-on ? Comment améliorer le repérage des jeunes femmes ? Quelle prise en compte spécifique de cette problématique par les structures jeunesse ? Quelles prévention des violences conjugales en direction des 20-25 ans ?

Collaborations pressenties : Isabelle Clair : sociologue, le Centre Hubertine Auclert ; Observatoire départemental des violences faites aux femmes.

5.2 - PARENTALITE ET ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

NB : Les actions proposées ici s'inscrivent en particulier dans le cadre des partenariats spécifiques développés depuis des années avec la Caf et le Département, en vue de l'animation et la coordination du Reaap et du CLAS (cf. aussi partie 2 , missions d'appui et accompagnement territorial)

Profession Banlieue joue un rôle particulier d'appui et d'accompagnement qui ne se limite donc pas aux seuls Quartiers prioritaires. Pour autant, ces enjeux de parentalité et de scolarité y sont particulièrement prégnants. Par ailleurs, la configuration sociodémographique du département fait que les habitant.e.s de ces QPV sont pour beaucoup des publics allocataires ciblés par les actions sociales de la CAF dont celles visant le soutien à la parentalité et l'accompagnement scolaire , ainsi que par les efforts du département en la matière et au regard de ses compétences clés (collèges, petite enfance, protection de l'enfance et la jeunesse, action sociale).

Les actions présentées ici, correspondent donc à une poursuite de ce partenariat et vise tant à la mobilisation des acteur.trice.s, l'apport de savoirs et l'appui aux porteurs de projets, l'échange de bonnes pratiques que l'animation du réseau. Cependant cette année une réflexion est en cours en particulier avec la CAF, pour faire évoluer encore les formes des actions proposées. Il s'agira aussi de trouver les moyens de mieux connecter ces dynamiques à celles de la politique de la ville, ainsi que d'appuyer les acteur.trice.s institutionnels et professionnel.le.s pour renforcer la cohérence des approches aux différents échelons territoriaux ; et notamment dans le cadre des CTG en cours de mise en place. Ce programme pourra donc être réadapté en fonction de cela.

Appui à l'animation et l'accompagnement du Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents de Seine-Saint-Denis

Profession Banlieue anime depuis mars 2000 le Réaap 93, dont le pilotage est assuré, depuis 2014 par la Caisse d'Allocations Familiales. La mission confiée à Profession Banlieue est à la fois de répondre aux besoins de qualifications des acteur.trice.s mais également d'impulser une dynamique de réseau favorisant la réflexion et les échanges d'expériences autour du soutien aux parents, de la place et du rôle respectifs des parents et des professionnels.

Afin de créer une dynamique et d'assurer à ce dispositif la cohérence et l'impulsion nécessaire, deux moyens sont utilisés :

- ⇒ **Mobilisation et rencontre locale entre les acteur.trice.s de terrain (parents, associations, institutions et porteurs de projets)**

Chaque année, Profession Banlieue coordonne l'organisation de la Soirée annuelle du Réaap. Il s'agit d'une rencontre territorialisée, sur une zone infra départementale qui permet aux acteur.trice.s locaux et aux parents d'échanger sur les problématiques rencontrées, sur les sujets qui les intéressent, sur les pratiques et les expériences. Elle est également un moyen de susciter des liens pour renforcer le réseau local et de valoriser les actions mises en œuvre sur les différents territoires. Des réunions préparatoires en amont permettent l'organisation de cette soirée qui s'inscrit dans une démarche de co-construction avec les différents membres du réseau et dont la réussite dépend de la mobilisation des acteur.trice.s locaux.

Néanmoins cette année, le format de cette soirée pourrait être revu en fonction d'un bilan qui semble nécessaire sur les années précédentes.

⇒ **Animation du réseau et appui aux porteurs de projets parentalité en Seine-Saint-Denis**

Deux séances d'une demi-journée par an (printemps et automne)

La rencontre du premier trimestre 2019 devrait porter sur la thématique de la de la co-construction des projets avec les parents et plus particulièrement sur la question des initiatives de parents : comment les susciter et les accompagner en tant que professionnel.le.s.

La deuxième sera déterminée en fonction des attentes des partenaires, partie prenante du Cotech et de celles qui seront exprimés par les acteur.trice.s du Reaap lors de la première rencontre.

⇒ **Le réseau des référents Clas de la Seine-Saint-Denis**

Depuis 2015, Profession Banlieue est chargé par la Caisse d'allocations familiales (Caf) de la Seine-Saint-Denis d'animer le réseau des référents du contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas) du territoire. Le Clas est structuré autour d'un comité de pilotage (Copil) auquel participe Profession Banlieue et qui se réunit une fois par an.

⇒ **Animation du réseau et appui aux porteurs de projets CLAS en Seine Saint Denis**

Deux séances dédiées d'une demi-journée en direction des acteur.trice.s et porteurs de projets Clas

- Mise à jour et échange sur les besoins et les attentes
- Ateliers d'échange sur les pratiques
- Apports théoriques, formatifs et débat sur un angle thématique

⇒ ***journée d'étude annuelle commune Parentalité Éducation visant à la fois les acteur.trice.s de la parentalité et ceux de l'accompagnement scolaire – Thème à déterminer avec les partenaires et en premier lieu la Caf et le CD93.***

5.3 - EDUCATION PRIORITAIRE ET REUSSITE EDUCATIVE

⇒ **Les journées d'étude départementales « École et Ville »**

Trois journées par an (mars, juin, novembre)

Thématiques prévisionnelles de l'année :

- Les coopérations éducatives dans les territoires et perspectives de mise en œuvre des Cités Éducatives
- L'éducation artistique et culturelle un facteur de réussite éducative
- Citoyenneté des jeunes à l'école et vie scolaire

⇒ **Décrochage scolaire**

Rencontre

Suite au cycle de qualification mené par Profession Banlieue en 2018, il est proposé de retravailler sur cette thématique sous un autre format, ceci afin de mieux répondre aux nombreuses demandes de professionnel.le.s. Il s'agirait de recentrer le contenu du cycle sur demie journée, en privilégiant les l'analyse à l'état des lieux.

Proposition d'intervenant.e.s :Chantal Olivieri, Mission de lutte contre le décrochage scolaire, académie de Créteil ; Benjamin Moignard, sociologue ; Marie-Anne Hugon, professeure émérite en Sciences de l'éducation ; Nathalie Broux, coordinatrice du microlycée

Axe 6 - Égalité, citoyenneté, lutte contre les discriminations santé et accès aux droits

6.1 - SANTÉ

⇒ **Dématérialisation et accès aux droits (de santé) en Seine-Saint-Denis**

Après-midi

La dématérialisation renforce les inégalités, laisse de côté ceux qui ne peuvent pas accéder à Internet (rapport Défenseur des Droits 2018). Ce n'est pas tant le processus de numérisation qui est problématique, que ses effets pour une catégorie de public. La réalisation de démarches administratives dématérialisées doit demeurer une possibilité ouverte à l'utilisateur mais pas une obligation. Cette « Après-midi » co-organisée avec Fabrique Territoires Santé vise à sensibiliser aux enjeux et effets de la dématérialisation des procédures administratives sur l'accès aux droits et notamment sur les droits de de santé. Elle s'articulera autour de présentations de cadrage et de valorisation d'actions locales.

⇒ **Promouvoir un urbanisme favorable à l'activité physique et à la santé**

Après-midi

Les bénéfices de l'activité physique et sportive pour la santé, mais aussi pour la cohésion sociale, sont largement reconnus aujourd'hui. L'Île-de-France n'échappe pas à la difficulté de toute grande métropole densément peuplée à faire coïncider taux d'équipements et demande. Les carences sont fortes et les équipements sportifs ne remplissent pas toujours les services attendus. À partir de l'étude réalisée par l'Institut régional de développement du sport (Ird), l'Agence régionale de santé Île-de-France, (Ars Îdf) le Comité régional olympique et sportif d'Île-de-France (Cros) et le Comité départemental olympique et sportif de Seine-Saint-Denis (Cdos), construire un environnement favorable à l'activité physique et sportive ? Quels exemples sur le terrain ? Un focus sur les quartiers politiques de la ville sera proposé.

⇒ **Développer l'offre de santé dans les territoires prioritaires**

Après midi

Les pathologies chroniques frappent plus particulièrement les populations socialement fragiles (asthme, diabète, obésité, etc.) et sont très présentes dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les territoires de renouvellement urbain. Ces constats établis sur l'état de santé dégradé des populations des quartiers prioritaires sont en lien avec les conditions de vie urbaines et socio-économiques de leurs habitants, l'insuffisance du niveau d'offre de soins et l'inégale répartition des structures médico-sociales. Une première matinée a été organisée en 2018, en partenariat avec l'Ars Îdf et l'Anru, sur l'intégration des enjeux de santé dans les projets de renouvellement urbain (Pru). En 2019, cette collaboration se poursuivra autour du renforcement de la prise en compte de l'offre de santé (offre de soins, accès aux soins, prévention et promotion de la santé) et du développement de l'offre médico-sociale dans les Pru.

6.2 - ÉGALITÉ, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ, INTÉGRATION

⇒ **Reconduction des Modules de FORMATION ACTIONS « VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ »**

A destination des acteur.trice.s de terrain de première lignes intervenant dans les quartiers prioritaires et en appui sur le kit national, il s'agit au travers de ces modules de formation de répondre à des besoins de qualification et d'accompagnement sur les principes de la République et notamment l'application du principe de laïcité.

(3 modules de deux jours pour des groupes de 15 a 20 professionnels et bénévoles).

⇒ **Nouveaux phénomènes migratoires en SSD** *5 à 7 / conférence débat en partenariat avec Convergences migrations*

⇒ **Représentations images des quartiers : lutter contre les préjugés et la stigmatisation des quartiers et des jeunes** *Soirée rencontre-débat,*

Quels outils culturels et médiatiques pour raconter les quartiers autrement, se réapproprier l'image, l'histoire et développer une information citoyenne et de proximité.

Partenariat pressenti avec la Webb radio « Périphéries » animée par E . Zambeaux », le réseaux des médias citoyens et de proximité du Médialab 93 (Fumigènes Press et Cités)

Deuxième partie

A - Appui et accompagnement territorial et contribution aux dynamiques nationales

B - Capitalisations, publications

C - Documentation, veille et diffusion de l'information

A - Appui et accompagnement territorial et contribution aux dynamiques nationales

A1 - APPUI ET ACCOMPAGNEMENT TERRITORIAUX EN SEINE-SAINT-DENIS ET EN ÎLE-DE-FRANCE

En complément et en articulation des actions que nous proposons dans le cadre de notre offre de développement des savoir-faire, qualification, d'échange et de mise en réseau (Partie 1 ci avant), nous sommes impliqués de manière plus permanente sur le territoire départemental et parfois à l'échelon de l'Île de France, dans des dynamiques locales de réseaux, de réflexion, d'acteur.trice.s, professionnels, institutionnels ou associatifs. Nous y apportons notre expertise et notre connaissance du territoire, contribuons parfois à leur animation, relayons l'information ; voire nous appuyons leur structuration et leur développement.

C'est un aspect essentiel de nos missions pour continuer à faire du lien, à éclairer les différents lieux d'élaboration et de concertation en pointant les enjeux de la politique de la ville, mobiliser et mettre en interrelation les acteur.trice.s, jouer notre rôle d'interface ; et inversement pour continuer à capitaliser l'information, repérer les bonnes pratiques, les démarches innovantes et être ainsi en prise le plus concrètement possible et en temps réels avec le terrain.

1/ Contribution à l'animation et la mobilisation pour Le Plan régional d'insertion professionnel des jeunes

Participation de **Profession Banlieue au suivi de la mise en œuvre du Plan régional d'insertion pour la jeunesse (Priij)** à destination des jeunes de 16 à 25ans en difficulté d'insertion.

Participation aux comités de pilotage du Priij en Seine-Saint-Denis (PDIJ) sur le territoire de Plaine Commune et sur celui de Paris Terres d'Envol puisque la Préfète déléguée à l'égalité des chances de Seine-Saint-Denis a souhaité mettre en œuvre celui-ci et en organiser le pilotage par l'État à l'échelle de l'Établissement public territorial (Ept) concerné. Il s'agit avec ce plan « d'optimiser les dispositifs existants » dans les champs de l'insertion, de l'emploi mais aussi dans celui de la culture, de la santé, de l'accès au droit, ceci dans une démarche « d'aller vers » les jeunes. Il s'agit d'une démarche proactive de repérage, de mobilisation et d'intégration des jeunes dans laquelle devront se positionner les référent.e.s de parcours et l'ensemble des acteur.rice.s des groupes opérationnels.

Un premier travail collectif visant à établir un diagnostic territorial a permis de confirmer trois axes d'intervention prioritaires à mener sur ces deux territoires autour desquels trois groupes projets ont été créés :

- Repérage des jeunes non suivis, « Neet » (Not in Education, Employment or Training) c'est à dire ni étudiant.e, ni employé.e, ni stagiaire (piloté par Plaine Commune)
- Optimisation des dispositifs à destination des jeunes décrocheur.euse.s (piloté par la Direccte ; Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi)
- Accompagnement des jeunes diplômé.e.s vers l'emploi (piloté par Pôle emploi)

Pour 2019 nous continuerons à nous impliquer dans les comités de pilotage par EPT (Paris Terre d'Envol et Plaine Commune) ainsi que, selon ce qui sera finalement convenu avec la préfète, pour l'élaboration du cahier des charges et l'évaluation. En articulation avec les suites du groupe de travail jeunesse et insertion que nous avons engagé en 2018 et qui se poursuivra jusqu'à l'été 2019 (cf. partie 1) il pourra être mis en place un temps de restitution des réflexions de celui-ci avec les acteur.trice.s du PDIJ sur l'angle « *comment mobiliser les jeunes sur leur parcours d'insertion et quels leviers de proactivité et de développement des coopérations localement* »

2/ Économie sociale et solidaire (Ess) et développement associatif

- **Groupe d'appui du dispositif local d'accompagnement (DLA)** piloté par la Fédération des œuvres laïques (FOL). Il est destiné à soutenir l'activité, la création et le développement de l'emploi dans le secteur associatif, et plus largement dans l'économie sociale et solidaire, grâce à des missions d'accompagnement conduites par des intervenant.es spécialisé.e.s.
Il donne lieu à 4 à 5 réunions par an destinées à étudier les dossiers des associations suivies dans le cadre du DLA. Les dossiers nous sont envoyés en amont avec des premiers éléments de diagnostic, afin que lors de la séance le groupe puisse se prononcer sur un avis et des préconisations.
- Profession Banlieue continuera à apporter sa contribution **aux comités de suivi de l'Ess de l'Ept Plaine Commune** : Ces comités permettent d'aborder collectivement les actualités et les enjeux de l'Ess sur le territoire, de faire le point sur l'évolution des projets d'Ess, à la fois sur leurs avancées mais aussi leurs difficultés, de contribuer à la dynamique de structuration de l'Ess sur le territoire.

3/ Autour de la santé

Profession Banlieue est depuis plusieurs années impliqué dans l'animation des réseaux d'échange et de qualification relatifs aux questions de santé publique. À l'échelle de l'Île-de-France, le centre de ressources joue un rôle particulier de production et de diffusion de connaissances concernant la prise en compte des inégalités sociales et territoriales de santé, avec de nombreuses publications et ateliers de travail sur les problématiques de santé dans les quartiers prioritaires. La participation de Profession Banlieue aux différents réseaux et instances de pilotage contribue à enrichir la réflexion partenariale et à améliorer la prise en compte des besoins de qualification des professionnels.

Cela se traduit par :

- **La participation aux comités de pilotage locaux des Cls.** Profession Banlieue participe depuis 2011 aux comités de pilotage des collectivités de la Seine-Saint-Denis qui élaborent des contrats locaux de santé (Cls).

- **La participation aux groupes de travail départementaux et régionaux de l'Agence régionale de la Santé.** Au niveau de la Seine-Saint-Denis, il s'agit du groupe départemental Asv/Cls rassemblant l'ensemble des coordonnateurs des Asv et/ou Cls ainsi que les partenaires institutionnels. Au niveau régional, Profession Banlieue s'inscrit dans des groupes de travail ou réunions thématiques et contribue au groupe de pilotage et de mobilisation autour de l'AMI « environnement durable, aménagement et santé »

- **Le soutien et l'accompagnement du collectif Santé ville Île-de-France.** Il fédère les démarches et les différents porteurs de projets de santé publique (ateliers santé ville, conseils locaux de santé mentale, contrats locaux de santé...) exerçant en Île-de-France et portant comme objectif commun la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. Profession Banlieue soutient et accompagne ces professionnel.le.s en fonction de leurs besoins.

- **La contribution au pilotage et l'animation de « la Fabrique Territoires Santé »**

Fabrique Territoires Santé (extension de la Plateforme nationale de ressources ateliers santé ville), s'adresse à l'ensemble des acteur.trice.s parties prenantes dans la fabrique de dynamiques territoriales de santé sur tout le territoire français, y compris les territoires ultramarins, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les territoires ruraux.

Profession Banlieue est administrateur de l'association depuis 2011, date de sa création. Depuis 2016, il a intégré le bureau de la Fabrique et y assure la fonction de trésorier.

4/ Autour de la médiation sociale

Poursuite de l'accompagnement et de l'appui aux réseaux et professionnel.le.s de la médiation en partenariat et soutien de La Fédé (association régionale des médiateurs et médiatrices sociales et culturelles) et de France Médiation (association nationale des structures et réseaux de la médiation sociale). Profession Banlieue contribue au pilotage et à la gouvernance de ces deux réseaux en tant que membre du conseil d'administration.

5/ Politiques locales de la jeunesse, prévention sociale, d'éducation et d'appui à la parentalité

Politique jeunesse, et politiques de lutte contre les discriminations

Il s'agit ici en particulier de la participation de Profession Banlieue aux différentes démarches d'élaboration stratégique à l'initiative du CD93 et en partenariat avec la CAF et l'État local (DDCS).

- Plan jeunesse départemental
- Démarche d'élaboration d'un schéma conjoint de la jeunesse
- Cotech Lutte contre les discriminations

Parentalité éducation

Comme évoqué Profession Banlieue continuera à s'investir et participer au pilotage technique des dispositifs et réseau autour de la parentalité et l'accompagnement scolaire ; Outre les actions de développement des savoir-faire et mise en réseaux programmées (cf. partie 1, axe « éducation, jeunesse ») Profession banlieue contribue à l'animation et au suivi du Reaap et du CLAS, à travers les Cotech et Copil concernés.

Par ailleurs il est prévu de développer les outils d'animation de l'information et de capitalisation spécifiques a ces thèmes .

- **Newsletter électronique**
Le premier trimestre de l'année 2019, verra naître le premier numéro de la newsletter « Parentalités » à destination des opérateurs du Clas et du Réaap. Cette lettre d'information bimestrielle permettra de relayer l'actualité locale et nationale en lien avec la parentalité, de diffuser et de valoriser les actions menées par les réseaux locaux.
- **Le Journal des Soirées du Réaap,**
8 à 12 pages éditées deux fois par an, il reprend les synthèses des différentes expériences présentées lors de la soirée rencontre annuelle. Il est tiré à plus de 3 000 exemplaires et mis en ligne sur le site Internet de Profession Banlieue. Au premier trimestre 2019, la publication « Reapp » donnera lieu à une restitution des ateliers de la soirée d'octobre 2018 dont les ateliers portaient sur les thématiques suivantes : Parentalité et transmission culturelle ; Être parents à l'ère du numérique ; Accompagner les grands passages ; Parents , enfants Faire et être ensemble Toutefois à partir du deuxième trimestre Profession Banlieue proposera une nouvelle formule tri annuelle d'une lettre d'info « parentalité éducation » qui fusionnera l'ancienne « Lettre Parentalités » et le « journal des soirée du Réaap », avec un contenu plus élargi et plus participatif. Le numéro qui suivra la soirée annuelle du Réaap intégrera sa restitution.

Mise en œuvre des Cités Éducatives :

Dans la perspective de la mise en œuvre des Cités Éducatives, et outre le travail de réflexion et d'échange qui sera mené dans le cadre des réunions dédiées des équipes de PRE et des Journées d'étude *Ecole et Ville*, Profession Banlieue a été sollicité par la Préfète déléguée à l'égalité des chances de Seine-Saint-Denis pour contribuer au suivi de la mise en œuvre de ce nouveau dispositif, à la mobilisation des acteur.trice.s concerné.e.s et à l'animation des échanges entre eux et selon les sites qui seront choisis. A ce stade, la forme de cet appui et de cet accompagnement reste à définir ainsi que les moyens ad hoc, qui devraient alors être dégagés spécifiquement compte tenu de la mobilisation importante que cela requerrait, notamment via l'enveloppe nationale Cget.

6/ Valeur de la république et Laïcité

Il s'agit ici en premier lieu, et outre les modules de formation action (cf. axe 6 partie 1) de la participation de Profession Banlieue au comité départemental laïcité et tout autre réunion et dynamique d'échange et de mobilisation sur le sujet. Et dans cette perspective de la poursuite et l'achèvement cette année de l'étude lancée en 2018

⇒ **Achèvement de l'Étude « promotion et gestion de la laïcité dans la relation aux publics « bonnes pratiques, actions et besoins en formation en SSD »**

Collaborateur : Edwin Hatton, chercheur consultant spécialisé

A2 - CONTRIBUTIONS AUX DYNAMIQUES NATIONALES DE MOBILISATION DE CONCERTATION ET DE RÉSEAU

Profession banlieue participe Comme tous les Crpv en France au *Cotech* national des centres de ressources et de la politique de la ville co animé avec le Cget.

Instance et espace d'échange qui permet de faire le point à échéances régulières sur la mise en œuvre de la politique de la ville dans les territoires ainsi que sur les outils et problématiques d'accompagnement et d'appui aux acteur.trice.s. Par ailleurs Profession Banlieue développe avec ses homologues en France nombre de coopérations au sein du réseau national des CRPV en France (RNCRPV) en appui au besoin sur l'association Question de ville (association des directeurs de CRPV) L'objectif est d'échanger sur nos outils d'accompagnement, de démultiplier la diffusion de l'information, la valorisation des bonnes pratiques. Cela en appui sur le site portail internet RNCRPV et sur l'organisation de deux journées de regroupement national des équipes Crpv, et l'animation de la base documentaire commune Cosoter ; ainsi que de façon thématique selon les initiatives. Ainsi Profession Banlieue poursuivra en 2019 son implication notamment au sein des dynamiques suivantes. :

- **Forum national Cité'Cap 2019 qui aura lieu à Nantes** rendez-vous national dédié au développement économique et à l'emploi des quartiers prioritaires. Il est organisé par le centre de ressources politique de la ville Résovilles en partenariat avec le Réseau national des centres de ressources politique de la ville et le club Dev&co dans lequel est investi de Profession Banlieue. Nous proposerons également à des acteur.trice.s de la Seine-Saint-Denis de pouvoir y participer de façon groupée (séjour séminaire) .
- **Club Dév&co du RNCRPV Veille , cartographie et publication**

Dans le cadre du réseau national des centres de ressources politique de la ville, Profession Banlieue s'est investi cette année dans le club Dév&co du réseau, réunissant les chargé.e.s

de missions investi.e.s sur les questions liées au développement économique au sein de chaque Crpv. Concrètement ce travail se traduit par la participation à des journées de travail, dont une organisée par Profession Banlieue. Ces journées, complétées par un travail en réseau tout au long de l'année, permettent d'avancer sur les chantiers toujours en cours :

- une cartographie de pratiques innovantes identifiées par les Crpv,
- une publication nationale qui présentera les analyses et les expériences portées sur tout le territoire. Profession Banlieue participe au comité de rédaction.

Profession Banlieue est plus particulièrement chargée de la rédaction du chapitre consacré à l'entrepreneuriat dans les Qpv, en binôme avec le Centre de ressources Paca. Parallèlement, le club Dev&co s'investit dans les actions à dimension nationale portées par les autres Crpv comme la tenue du Forum Cité'Cap organisé par RésOvilles.

- **Contribution/ expertise. à 3 groupes de travail nationaux du CGET**
 - Observation locale, évaluation du NPNRU, suivi des PRE
- **Club Agglo de l'ADCF et France. Urbaine, notamment cette année dans la perspective de suivi de la mise en œuvre du Pacte de Dijon**
- **Développement du site Internet « Y aller par 4 chemins », consacré à la participation des habitants dans les quartiers populaires**

Action menée en partenariat avec trois autres centres de ressources : Labo Cités (Auvergne Rhône-Alpes), Trajectoire Ressources (Bourgogne et Franche-Comté) et RésOvilles (Bretagne et Pays de la Loire)

Depuis 2015, chacun des quatre centres de ressources s'est impliqué aux côtés des élus locaux, des professionnel.le.s, des collectifs d'habitant.e.s, des structures locales, pour expérimenter localement de nouvelles façons d'appréhender et de conduire le dialogue avec les habitant.e.s des quartiers populaires. Ces projets interrogent tous le désir de participer, la capacité d'écouter et de recueillir réellement la parole des habitants, ainsi que les conditions nécessaires pour agir sur les politiques locales.

« Y aller par quatre chemins » (www.yallerparquatrechemins.fr) est une plateforme numérique consacrée à tous ceux et toutes celles qui travaillent et vivent dans les quartiers populaires, pour les aider à mettre en place de nouvelles formes de participation citoyenne. Elle propose des expériences concrètes conduites dans les territoires, des analyses et des points de vue d'acteur.trice.s et d'habitant.e.s.

En 2018, un temps de travail commun a été organisé en juin. Cinq nouvelles pages et les textes de l'analyse croisée sur l'engagement des jeunes ont été publiés sur le site. La collaboration se poursuivra en 2019.

B – CAPITALISATION ET LES PUBLICATIONS DE PROFESSION BANLIEUE

LA « LETTRE » DE PROFESSION BANLIEUE

Cette lettre bimestrielle est envoyée aux élus, aux services de l'État, aux professionnel.le.s de la politique de la ville de Seine-Saint-Denis et à leurs partenaires, ainsi qu'aux adhérent.e.s de Profession Banlieue. Elle est actuellement diffusée à 2 200 exemplaires.

L'objectif de cette lettre d'information est d'être un outil de travail. Son contenu est précis, bref et présente l'état d'avancement des travaux de Profession Banlieue. Elle comporte également quelques rubriques immédiatement utiles aux professionnel.le.s : les mouvements dans l'administration ou dans les quartiers ; les rendez-vous : annonce de colloques, séminaires... et des références bibliographiques disponibles au centre de documentation. Depuis plusieurs années, les adhérent.e.s ou les professionnel.le.s de la Seine-Saint-Denis qui le souhaitent peuvent recevoir La Lettre par email.

Une newsletter électronique, en sus de la lettre papier est en préparation pour 2019

Principales publications déjà programmées pour 2019 en lien avec les actions 2018

- **L'insertion des jeunes, vers une approche intégrée et coopération des acteur.trice.s**
(Suite à la rencontre régionale 2017, au groupe de travail PB 2018/2019 et lancement plan régional insertion jeunes 2018)
- **L'Économie culturelle et créative en seine Saint Denis, dynamiques et les médias de proximité, le cas de Medialab et du Betc à Pantin**
(Suite de la visite sur site organisée en avril 2018)
- **Vers des stratégies de développement économique urbain favorables aux QPV**
(à partir du cycle d'ateliers conduit en 2018 et 2019)
- **La mobilité résidentielle des ménages modeste et vulnérables et le pilotage du relogement dans le cadre du NPNRU** (à partir du cycle d'ateliers et de la Matinée séminaire conduits sur les sujets en 2018 et début 2019) sur les sujets
- **Politique de la ville et cohésion territoriale, quels rôles et stratégies renforcés des intercommunalités en Ile de France** (suite de la rencontre régionale de début 2019 avec l'Adcf et France urbaine)
- **3 numéros de la collection Ecole et ville (cf thématique 2018/ 2019 : « Plurilinguisme une chance pour tous » ; « lutte contre la Pauvreté et réussite scolaire » ; coopérations éducatives territoriales)**
- **Le journal du Reaap**

Par ailleurs deux démarches d'enquête et d'observation sur le territoire, articulées à des actions de rencontres et de qualification, donneront lieu à la présentation du rapport d'étude aux partenaires et à une publication spécifique

- Étude sur les actions, les ressources en matière de promotion de la laïcité en Seine Saint Denis et les besoins en formation des acteur.trice.s
- État des lieux des conseils citoyens en Seine Saint Denis,

C - DOCUMENTATION, VEILLE ET DIFFUSION DE L'INFORMATION

LA DOCUMENTATION

Profession Banlieue dispose d'un fonds documentaire spécialisé sur les problématiques de la politique de la ville. Il est composé d'ouvrages de références théoriques et méthodologiques et de rapports concernant des actions réalisées en Seine-Saint-Denis et ailleurs, en matière de développement local, d'aménagement urbain, de prévention de la délinquance, de participation des habitants, de santé, d'éducation...

Un travail de veille thématique et territoriale permet au centre de ressources de répondre aux demandes des professionnel.le.s de Seine-Saint-Denis de façon précise, dans des délais rapides, voire d'anticiper sur certains domaines.

La documentation est accessible à tout public avec une possibilité d'emprunt.

COSOTer, BASE DE DONNÉES DOCUMENTAIRES SUR LA COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

<http://cosoter-ressources.info/>

En juin 2017, Profession Banlieue a rejoint le réseau de professionnel.le.s des centres de ressources politique de la ville en exportant l'ensemble de ses notices dans la base documentaire mutualisée COSOTer. Le centre de ressources assure avec Labo Cités (centre de ressources politique de la ville en Auvergne Rhône-Alpes) et Cité Ressources (centre de ressources politique de la ville en Paca) l'animation et la gestion technique. Cette base compte à ce jour plus de 26 000 notices référencées dans 10 centres de ressources politique de la ville.

LE SITE INTERNET www.professionbanlieue.org

Le site Internet est un outil d'appui aux différentes actions menées par le centre de ressources pour permettre aux professionnel.le.s d'accéder rapidement à une information organisée, c'est-à-dire à des données qui sont déjà sélectionnées, classées et actualisées. Il est en ligne depuis mars 2002. Il a été refondu en 2018 avec un nouveau design et il propose désormais de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux services en ligne (achat de publications, adhésion au centre de ressources, inscriptions aux événements). Conçu pour accroître la visibilité de la politique de la ville en Seine-Saint-Denis, il favorise la circulation d'informations, la mise en réseau des professionnel.le.s et des expériences sur le département.

Sur TWITTER : <https://twitter.com/ProfBanlieue>